

# Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Nouvelle-Aquitaine

Point au 04/10/2018

La dengue, le chikungunya et l'infection à virus Zika sont des maladies à déclaration obligatoire. En période d'activité du moustique *Aedes albopictus*, du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre, et dans les départements où il est implanté, la surveillance épidémiologique est renforcée par le signalement des cas dès la suspicion clinique et l'analyse quotidienne des résultats des laboratoires privés Biomnis et Cerba. Les 6 départements de la région où le moustique « tigre » est désormais implanté sont : la Corrèze, la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques.

## Points clés

En Nouvelle-Aquitaine, du 1<sup>er</sup> mai au 4 octobre 2018, 11 cas importés de dengue ont été confirmés parmi 49 signalements provenant des 6 départements en niveau 1 ; 10 cas sont toujours en cours d'investigation. Aucun cas autochtone n'a été identifié.

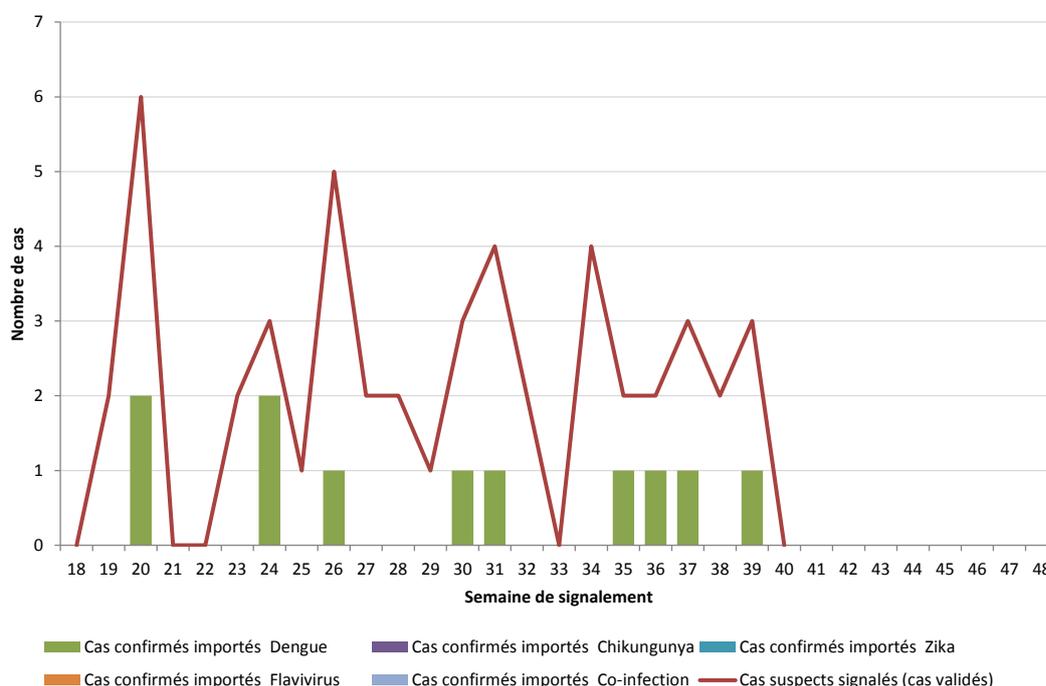
Une épidémie de dengue sévit actuellement sur l'île de la Réunion avec près de 6 570 cas (biologiquement confirmés ou probables) signalés entre le début de l'année et le 18 septembre 2018.

En métropole, dans les 42 départements où le moustique *Aedes albopictus* est implanté, 141 cas importés de dengue ont été confirmés du 1<sup>er</sup> au 28 septembre 2018, dont 23 de retour de la Réunion, 4 cas importés de chikungunya, et 0 cas de Zika. Aucun cas autochtone n'a été identifié,

Tableau 1 - Récapitulatif des signalements de chikungunya, dengue et de Zika reçus en Nouvelle-Aquitaine (départements 19, 24, 33, 40, 47, 64) du 1<sup>er</sup> mai au 4 octobre 2018 *données provisoires*)

Département	Cas suspects signalés	Cas confirmés importés				Investigation en cours / attente de rés. biologiques	Investigations entomologiques (OPD)		
		Dengue	Chikungunya	Zika	Co-infection		Information	Prospection	Traitement LAV
Corrèze	2	0	0	0	0	1	0	0	0
Dordogne	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Gironde	36	9	0	0	0	5	20	12	6
Landes	4	0	0	0	0	1	0	0	0
Lot-et-Garonne	2	0	0	0	0	1	1	0	0
Pyrénées-Atlantiques	4	2	0	0	0	2	1	1	0
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>49</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>6</b>

Figure 1 - Distribution hebdomadaire des signalements de cas suspects et de cas probables/confirmés de chikungunya, de dengue et d'infection Zika dans les 6 départements colonisés par *Aedes albopictus* en Nouvelle Aquitaine, 1<sup>er</sup> mai - 30 novembre 2018



Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre : période d'activité estimée du vecteur (*Aedes albopictus*)

### CHIKUNGUNYA– DENGUE

Fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale avec au moins 1 signe parmi les suivants : céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire

OU

### ZIKA

Eruption cutanée avec ou sans fièvre avec au moins 2 signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies

En dehors de tout autre point d'appel infectieux

Voyage récent en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA depuis moins de 15 jours

OUI

NON

## Cas suspect importé

### Signaler le cas à l'ARS

sans attendre les résultats biologiques en envoyant la fiche de signalement et de renseignements cliniques\*

Fax : 04 13 55 83 44  
email : [ars-paca-vss@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-vss@ars.sante.fr)

### Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA\*\*

avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques\*

### Conseiller le patient en fonction du contexte :

Protection individuelle contre les piqûres de moustiques + éviter les déplacements, si le patient est en période virémique (jusqu'à 7 jours après le début des signes), pour éviter qu'il soit à l'origine de cas autochtones

Rapports sexuels protégés si une infection à virus zika est suspectée

### Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA\*\*

avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques\*

### Signaler le cas à l'ARS si présence d'un résultat positif en envoyant une fiche de déclaration obligatoire

Fax : 04 13 55 83 44  
email : [ars-paca-vss@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-vss@ars.sante.fr)

### Mise en place de mesures entomologiques selon contexte

\* La fiche de signalement et de renseignements cliniques contient les éléments indispensables pour la réalisation des tests biologiques.

\*\* Pourquoi rechercher les 3 diagnostics : diagnostic différentiel difficile en raison de symptomatologies proches et peu spécifiques + Répartitions géographiques des 3 virus superposables (région intertropicale).

Diagnostic biologique : tests à réaliser en fonction de la date de début des signes

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR Sang chik-dengue-zika																	
RT-PCR Urine zika																	
SEROLOGIE (IgM et IgG) chik-dengue-zik																	

\* date de début des signes

### Coordonnées de la plateforme de réception des signalements

Signaler, alerter

Point focal

0 809 400 004 Service gratuit + prix appel

Plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires

@ [ars33-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars.sante.fr)

05 67 76 70 12

24h/24

Nouvelle-Aquitaine

ars Santé publique France

Fiche de signalement 2018 pour les professionnels de santé des 6 départements en Niveau 1 : [site ARS Nouvelle-Aquitaine](http://site.ars.nouvelle-aquitaine.fr)

Fiche de déclaration obligatoire pour les professionnels de santé : [dengue](#), [chikungunya](#), [Zika](#)

### Pour en savoir plus

Dossier maladies vectorielles : [Santé publique France](http://santepubliquefrance.fr)

Données épidémiologiques dengue, chikungunya, Zika : [Données épidémiologiques](#)

Des informations et supports de prévention à télécharger et diffuser en région: [site ARS Nouvelle-Aquitaine](http://site.ars.nouvelle-aquitaine.fr)

Portail de signalement du moustique tigre: [www.signalement-moustique.fr/](http://www.signalement-moustique.fr/)

Retrouvez-nous sur : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

nouvelleaquitaine@santepubliquefrance.fr

SpF Nouvelle-Aquitaine

Site Bordeaux :  
103 bis rue Belleville - CS  
91704 - 33063 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 57 01 46 20 - Fax : 05 57 01 47 95

Site Poitiers :  
4 rue Micheline Ostermeyer -  
86021 Poitiers cedex  
Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax : 05 49 42 31 54